

Prêt Boost - Franchises

BPIFRANCE

Présentation du dispositif

Accélérer la croissance de sa franchise en finançant ses projets d'investissements et en renforçant sa trésorerie.

Le prêt Boost - Franchises est un crédit rapide et 100% en ligne.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Le prêt s'adresse aux TPE et PME jusqu'à 49 salariés, immatriculées en France.

— Critères d'éligibilité

Les entreprises doivent être créées depuis au moins 3 ans.

Pour quel projet ?

— Présentation des projets

Renforcer sa structure financière, pour répondre à des situations inattendues du quotidien, il est nécessaire d'avoir une trésorerie solide :

- faire face aux fluctuations de trésorerie,
- consolider sa trésorerie,
- sécuriser son développement.

Accélérer la croissance de sa franchise, en finançant de nouveaux projets et en multipliant ainsi ses opportunités de revenus :

- développer de nouveaux projets,
- investir dans la formation,
- moderniser ses outils de gestion.

S'engager dans une croissance responsable, investir dans un développement durable et équilibré, alliant performance économique et impact positif sur son écosystème :

- financer des travaux d'aménagement écoresponsables,
- valoriser les circuits courts et fournisseurs locaux,
- intégrer des pratiques durables.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Le Prêt Boost - Franchises est compris entre 5 000 et 75 000 €. C'est un Prêt sans garantie.

Pour quelle durée ?

Les entreprises ont 3, 4 ou 5 ans pour rembourser leur prêt avec un différé de 9 à 12 mois.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Au près de quel organisme

Souscription 100% en ligne sur [la plateforme dédiée](#).

Organisme

BPIFRANCE

- Accès aux contacts locaux de Bpifrance

Web : www.bpifrance.fr